

A REMPLIR PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Je soussigné, **Maire de**, atteste que **ma commune n'a pas une capacité d'accueil suffisante pour scolariser l'enfant** désigné en page 1 :

Je m'engage à participer aux frais de scolarisation.

Je soussigné, **Maire de**, atteste que **ma commune a une capacité d'accueil suffisante pour recevoir l'ensemble des enfants qui résident sur son territoire.**

Toutefois, je donne mon accord à la scolarisation dans l'école de, de l'enfant désigné en page 1 :

Je m'engage à participer aux frais de scolarisation.

Je soussigné, **Maire de**, atteste avoir une capacité d'accueil suffisante pour scolariser l'enfant désigné en page 1 :

Je ne donne pas mon accord pour son inscription

A..... le

Le Maire,
(cachet et signature)

PARTIE RESERVEE A L'INTERCOMMUNALITE

AVIS DU VICE-PRESIDENT AUX AFFAIRES SCOLAIRES*	AVIS DU PRESIDENT
---	------------------------------

Favorable le

Favorable le

Défavorable le

Défavorable le

*Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de cet avis pour faire appel auprès de Monsieur le Président de Coutances mer et bocage.

Coutances mer et bocage traite vos données personnelles dans le but d'instruire votre demande de dérogation scolaire déposée pour votre enfant.

La base légale du traitement est l'obligation légale et le président de Coutances mer et bocage est responsable du traitement des données.

Les informations sont recueillies via un formulaire papier, puis enregistrées dans des fichiers Excel. Vos données personnelles sont enregistrées et conservées pendant 5 ans :

- Par Coutances mer et bocage, pour le formulaire papier et les justificatifs fournis au service éducation enfance jeunesse. Ensuite ces dossiers sont envoyés au service archivage
- Ces dossiers (formulaires et justificatifs) sont scannés via notre réseau où ils sont sauvegardés

Les destinataires de ces données sont :

- La direction éducation enfance jeunesse
- Les directeurs d'école et les services partenaires (mairies de résidence et de demande de scolarisation).

Vous pouvez accéder à vos données ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie postale : à l'attention du DPO, hôtel de ville, BP 723 – 50207 COUTANCES CEDEX ou par mail dpo@communaute-coutances.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.